

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA DEPUTÉE ANNE-LAURE CATTELOT REMET AU GOUVERNEMENT SON RAPPORT DE MISSION PARLEMENTAIRE ET FORMULE 19 GRANDES RECOMMANDATIONS POUR L'AVENIR DE LA FORET ET DE LA FILIERE BOIS.

Le 17 septembre 2020

Le secteur de la forêt et du bois fait face à des défis à la fois économiques, écologiques et sociaux, liés à son potentiel pour atténuer les effets du changement climatique. Missionnée par le Premier ministre sur ces enjeux, suite au Conseil de défense écologique du 7 novembre 2019, la députée du Nord Anne-Laure Cattelot a remis aujourd'hui au ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie, et à la secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité, Bérangère Abba, son rapport. Elle y formule 19 recommandations ambitieuses pour donner aux forêts et au bois toute leur place dans le monde « décarboné » de demain.

Les ministres ont salué le travail réalisé par la députée, ainsi que la densité et la qualité des échanges qu'elle a organisés avec tous les acteurs concernés, témoignant ainsi de sa volonté d'être force de proposition pour relever tous les défis qui se posent aujourd'hui sur les enjeux forestiers.

La députée souligne, par ce rapport, l'urgence d'impulser à l'échelle nationale le renouvellement des forêts françaises. Elle vient ainsi conforter la décision récente et sans précédent du Gouvernement, de mobiliser, dans le cadre du plan de relance 200 millions d'euros. Il s'agit, tout à la fois, de renouveler des forêts fragilisées par les impacts du changement climatique, d'augmenter la production de graines et plants forestiers, de développer les entreprises de transformation du bois, tout en dynamisant le marché de la construction en bois, et en accélérant le virage numérique de la filière grâce à la technologie LiDAR, qui apportera une connaissance plus fine de la ressource forestière.

Les propositions du rapport doivent désormais faire l'objet d'une analyse attentive de la part du Gouvernement.

D'ores et déjà, en réponse au défi du changement climatique, l'acquisition et le transfert de connaissances apparaissent essentiels. Les ministres ont également souligné que les recommandations de la députée rejoignent les priorités identifiées par les acteurs de la forêt et du bois dans leur feuille de route pour l'adaptation des forêts au changement climatique. Celle-ci doit leur être justement remise prochainement.

Par ailleurs, la forêt peut renforcer la durabilité de la construction, et accroître la décarbonation de l'économie du bâtiment. La valorisation du bois d'œuvre sera ainsi au cœur de la future réglementation environnementale pour les bâtiments neufs (RE 2020) qui a vocation à marquer une évolution décisive dans la façon d'appréhender la construction. Un volet dédié à l'impact carbone du bâti sera ajouté aux exigences réglementaires. Il valorisera les atouts des matériaux bois et biosourcés, renouvelables, qui constituent des réponses bas carbone prometteuses. Cette nouvelle réglementation sera prête début 2021, pour une entrée en application à l'été 2021.

Julien Denormandie souligne que « ce rapport illustre toute la richesse, la diversité, mais également la complexité des forêts françaises et des enjeux auxquels la filière forêt-bois est actuellement confrontée. Par ses propositions concrètes, il sera un support précieux de l'action du Gouvernement sur la filière forêt-bois pour les deux prochaines années. Je crois au potentiel de cette filière pour répondre au défi de transition écologique et bas carbone de notre économie. Le plan de relance que le Gouvernement vient de prévoir 200 millions d'euros d'investissements pour la forêt pour justement répondre à cette ambition ».

Bérangère Abba a déclaré que « la forêt française subit violemment le changement climatique. Pourtant, elle est une double réponse à la fois aux défis environnementaux et à la vie économique de nos territoires. Puits de carbone, lieu de biodiversité, lutte contre l'érosion des sols, préservation des ressources en eau, nos forêts doivent être au cœur de nos priorités d'action. Elles ont toute leur place dans le plan de relance ».

Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie

Tel : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tel : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Hôtel de Villeroy

78 bis, rue de Varenne

75007 PARIS

www.agriculture.gouv.fr

www.alimentation.gouv.fr

@Min_Agriculture